

Madame, Monsieur,

Vous êtes en tout ou partie investi(e) dans le Fonds Commun de Placement (FCP) « MHGA OBLIGATIONS VERTES ISR », et, à ce titre, porteur de parts de ce Fonds.

Nous vous informons des modifications suivantes apportées à votre Fonds :

- Modification de l'adresse du siège social de la société de gestion Malakoff Humanis Gestion d'Actifs.
- Présentation des règles d'investissement du Fonds sous forme de tableaux.
- Ajout de la possibilité pour le Fonds de détenir des actions de petites et moyennes capitalisations (en cas de conversion des obligations en actions).
- Mise en conformité de l'approche extra-financière du Fonds avec la Position-recommandation AMF 2020-03. A ce titre, les informations suivantes ont été précisées dans la documentation juridique de votre Fonds :
 - Reformulation de l'objectif extra-financier du Fonds,
 - Présentation de l'univers d'investissement à partir duquel est réalisée l'analyse extra-financière (dit « univers de départ »),
 - Description des approches extra-financières mises en œuvre (approches « best in class » pour les émetteurs privés et « best in universe » pour les émetteurs publics/souverains),
 - Précision d'objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers (exclusion de 20 % minimum des émetteurs les moins bien notés),
 - Indication du taux minimum d'analyse extra-financière du Fonds (90 % minimum du portefeuille),
 - Précision des limites de l'approche extra-financière,
 - Insertion d'exemples de critères ESG et, pour les émetteurs privés, de controverses ESG,
 - Présentation du processus de sélection des titres.

**Ces modifications ne nécessitent aucune démarche de votre part et seront effectives à compter du 10/03/2021, date de mise à jour du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (« DICI ») et du prospectus de votre Fonds.
Cette mise à jour s'effectuera sans frais.**

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Malakoff Humanis Gestion d'Actifs